



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2025

La séance est ouverte à 20h52 sous la présidence de Frédéric BALARD, Maire.

Étaient présents : Frédéric BALARD, Marie JEANJEAN, Marc POUDEROUS, Brigitte BEZAMAT, Stéphanie COSTES, Xavier GAUBERT, Jérémie GAYRAUD, Ségolène MALAVAL, Dominique VILLANO.

Étaient excusés : Franck VIEILLEDENT (représenté par Frédéric BALARD), Bastien TREMOLIERES-SERMET.

Assistaient aussi : Mathilde HEURTEVENT, secrétaire de Mairie.

Secrétaire de
séance : Ségolène MALAVAL.

REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE D'ESTALANE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est possible de solliciter un accompagnement financier du Conseil Départemental de l'Aveyron, du Conseil Régional Occitanie et de la Communauté de Communes de la Muse et des Rases du Tarn dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancien presbytère d'Estalane, conformément au plan de financement suivant :

Cout total :	503 609,74 €
Etat 20,57% pour les logements :	100 000,00 €
Etat 35% pour les locaux techniques :	35 000,00 €
Département Aveyron 20% pour les logements :	84 733,03 €
Région Occitanie 15 % pour les locaux techniques :	11 991,69 €
Région Occitanie 6 000€/logements :	12 000,00 €
Communauté de Communes CCMRT 3% pour les logements :	2 398,34 €
Autofinancement :	257 486,68 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve et autorise Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires.

QUESTIONS DIVERSES :

- *Monsieur Frédéric BALARD, Maire, informe le Conseil Municipal de la réunion qui s'est tenue le 10 février 2025 relative à l'école primaire communale. En effet, en raison de la baisse d'effectif d'enfants et la suppression d'un poste pour la rentrée de septembre 2026, l'académie envisage de potentiels changements majeurs d'ici la rentrée 2027 : la mise en place d'une classe unique ou la fermeture de l'école en procédant à un regroupement avec l'école de Saint-Beauzély. Afin d'éviter cette option regrettable, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier en date du 18 février 2025 envoyé par la Mairie aux propriétaires de gîtes et de résidences secondaires, les invitant à étudier la possibilité de mettre leur bien en location à l'année, afin de peut-être attirer des familles sur notre commune. Affaire à suivre.*
- *Monsieur Frédéric BALARD, Maire, informe le Conseil Municipal de la venue d'un géomètre-expert prévue le 06 mars pour le bornage du nouveau lotissement.*
- *Monsieur Marc POUDEROUS, 3^{ème} Adjoint, annonce au Conseil Municipal que la grille demandée par Monsieur CAUBEL dans le village de Castelnaud a été réalisée par Julien ROMULUS, employé communal, et sera posée d'ici la fin du mois de mars.*
- *Monsieur Pascal LEBOURG, habitant de la commune, relance le Conseil Municipal suite à une demande précédemment évoquée, relative à la mise en place d'un portillon à l'aire de jeux de Castelnaud.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.